



## HUIS CLOS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 07 juin 2021 à 19 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Madame la conseillère Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier,

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, et Daniel Claveau directeur des travaux publics.

### 1- Ouverture

M. Le Maire déclare que le quorum est atteint et la séance ouverte.

### 2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 03 et 17 mai 2021
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Dépôt des états du premier trimestre
- 8- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 9- Décompte #4 Route du Rg 2
- 10- Vote par correspondance pour les électeurs(trices) de 70 ans ou plus
- 11- Projet de l'Unité Domrémy
- 12- Primes d'assurance habitation en lien avec la proximité d'une caserne incendie
- 13- Renouvellement pour le déneigement du rang 3
- 14- Mandat pour la détection de fuite - MRC
- 15- Mandat pour le ruisseau d'Anjou - MRC
- 16- Demande de permis de lotissement rue Garon
- 17- Autorisation de connexion aux réseaux – rue Garon – Brian Tremblay
- 18- Autorisation de connexion aux réseaux – rue Garon – Jean-Michel Cyr
- 19- Autoriser une servitude de passage pour Michael Desrosiers – alimentation Hydro
- 20- PIIA ville de Causapscal
- 21- Dérogation mineure de ville de Causapscal
- 22- Dérogation mineure de Yvan Tremblay
- 23- Dérogation mineure de Jean-François Lapierre
- 24- Dérogation mineure de Réal Plante
- 25- Adoption du règlement 261-21 modifiant le plan d'urbanisme
- 26- Avis de motion modifiant le règlement de zonage #262-21
- 27- Adoption du premier projet du règlement 262-21 modifiant le règlement de zonage
- 28- Adoption du règlement 263-21 modifiant le règlement 255-20 sur la gestion contractuelle
- 29- Mandataire pour vente pour taxes
- 30- Vente de la maison du 93 rue Giguère
- 31- Nomination - officiers municipaux responsables en urbanisme
- 32- Nomination d'un représentant au CA de l'OMH.
- 33- Demande d'appui pour le "Plan vert pour la forêt"
- 34- NO-PARKING - Rue Belzile
- 35- Soumission 2021 pour les ornements de fleurs 2021 – Bélanger-Paysagiste
- 36- Dons
- 37- Affaires nouvelles
  - 37.1 Octroi du projet d'achat d'un camion de déneigement
  - 37.2 Pandémie – déconfinement
  - 37.3 Participation à la vente des surplus des Pompiers
  - 37.4 Système de son pour le conseil
  - 37.5 Dos d'âne pour la rue Saint-Denis
  - 37.6 Relation avec les autochtones
- 38- Correspondance
- 39- Période de questions
- 40- Levée de la séance

2021-06-134

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de question(s)

Aucune question.

4- Adoption du procès-verbal du 03 et 17 mai 2021

2021-06-135

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le procès-verbal du 06 et du 17 mai 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5- Adoption de la liste des comptes

2021-06-136

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 258 014.43 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie.

6.2 Dossiers des élus

M. Gaëtan Gagné : CDC – AGA a eu lieu et un nouveau conseil est en place, il reste encore des postes à pourvoir, tous sont bienvenue ;

Mme Odile Roy: pour FAUCUS – AGA demain soir à 19h00 – les employés sont à l'œuvre et l'ouverture officielle sera le 13 juin, les jeudis culturels sont planifiés et beaucoup d'artistes se sont présentés, l'été s'annonce meilleur que l'an passé...;

Mme Odile nous informe aussi que pendant les deux derniers mois, nous déplorons le départ de 8 de nos citoyens, une pensée pour eux;

Mario Bouchard : Table régionale famille – Présentation du bottin des ressources et de la place aux jeunes; Alexis D'Aout Sylvio Tremblay a présenté une réflexion sur l'après-covid.

6.3 Dossiers MRC

Fermeture des casernes de pompier concrétisé et vente des actifs;

Suivi de la gestion contractuelle;

7- Dépôt des états du premier trimestre

Remise des documents

- 2021-06-137 8- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement de la facture #60706511, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 5 451.73 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2021-06-138 9- Décompte #4 Route du Rg 2  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement du décompte #4 du projet de Reconstruction du Rg 2, pour la somme de 313 687.99\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 10- Vote par correspondance pour les électeurs(trices) de 70 ans ou plus  
**CONSIDÉRANT** que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;  
**CONSIDÉRANT** que le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (L.Q. 2021, c. 8), le Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et du Règlement sur le vote par correspondance (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) (ci-après : le Règlement du DGE);  
**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tel que modifié par l'article 40 du Règlement du DGE, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;  
**CONSIDÉRANT** que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;  
**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du troisième et quatrième alinéa de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tels que modifiés par l'article 40 du Règlement du DGE, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

**EN CONSÉQUENCE :**

- 2021-06-139 Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel :
- 1) De permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure électorale recommencée à la suite de cette élection

conformément à l'article 276 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, si elle en fait la demande;

- 2) De transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 11- Projet de l'Unité Domrémy

**Considérant** les recommandations du Service d'ingénierie de la MRC, qui indique la problématique d'affaissement du mur de soutènement derrière l'édifice;

2021-06-140

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'annuler le processus de vente de l'édifice et d'attendre les propositions du service d'ingénierie en ce qui concerne cette problématique.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 12- Primes d'assurance habitation en lien avec la proximité d'une caserne incendie

**Considérant que** la MRC de La Matapédia offre un service incendie régionalisé depuis 2000 et qu'elle a débuté un exercice de réorganisation et d'optimisation de ces services sur son territoire ;

**Considérant que** le plan d'action issu de cette réorganisation prévoit la fermeture de deux (2) casernes incendie sur le territoire ;

**Considérant que** les élus et les citoyens sont préoccupés par l'augmentation des primes d'assurances habitation pouvant découler de cette décision ;

**Considérant que** parmi les critères d'analyse des compagnies d'assurance-habitation pour établir les coûts des primes d'assurance la proximité (moins de 8 km) d'une caserne incendie de la résidence et la présence d'un réseau municipal de bornes-fontaines présente une incidence importante ;

**Considérant que** la présence d'une caserne ou d'un réseau municipal de bornes-fontaines ne considère pas la présence du nombre de pompiers requis pour intervenir, les équipements disponibles, etc. ;

**Considérant que** d'autres critères pourraient être pris en compte afin de représenter davantage les risques et les interventions incendie réellement présentent pour les résidences privées ;

**Considérant que** le conseil de la Ville de Causapscal souhaite que les compagnies d'assurances puissent revoir leurs critères de bases pour établir le coût des primes d'assurance-habitation ;

**Considérant que** cette procédure est commune à l'ensemble des compagnies d'assurance depuis de nombreuses années et qu'une telle modification doit s'effectuer par les hauts dirigeants.

#### **En conséquence ;**

2021-06-141

Madame la conseillère Odile Roy propose appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

1. Demande aux unions municipales (FQM et UMQ) de sensibiliser les compagnies d'assurances à ce sujet, de les questionner et d'analyser avec eux différents critères pouvant mieux représenter la situation actuelle des territoires municipaux et des services incendies offerts ;

2. Transmettre la présente résolution à l’Autorité des Marchés Financiers du Québec ainsi qu’au Bureau d’assurance du Canada qui représente des intervenants de référence dans le secteur de l’assurance ;
3. Que copie conforme de la présente résolution soit adressée à Mme Kristina Michaud, députée de Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, et M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia

#### **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

##### 13- Renouvellement pour le déneigement du rang 3

**CONSIDÉRANT QU’**une partie de la route du rang 3 de la municipalité de Causapscal n’est pas déneigée l’hiver, mais qu’une autorisation a été donnée à M. Luc Lavoie de l’entretenir à ses frais;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Causapscal a déposé, suite à la demande de la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs, une proposition pour le déneigement de la route du rang 3 qui mène à la résidence de M. Luc Lavoie, située au 107, chemin du Lac-Lavoie à Saint-Alexandre-des-Lacs;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Causapscal, par la résolution 2018-04-127, a consenti à faire le déneigement de cette route pour la somme de 6 300.00 \$ par saison, qui a été indexée de 2% par année depuis l’hiver 2018-19;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs accepte de poursuivre cette entente sur la même base pour les trois années à venir;

##### **En conséquence :**

2021-06-142

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d’accepter l’entente entre la Ville de Causapscal et la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs, pour le déneigement de la partie du rang 3 de la municipalité qui mène à la résidence de M. Luc Lavoie, pour la somme de :

6 685.61 \$ pour l’hiver 2021-22,

6 819.32 \$ pour l’hiver 2022-23,

6 955.71 \$ pour l’hiver 2023-24.

#### **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

##### 14- Mandat pour la détection de fuite – MRC

**Considérant** l’achat regroupé par l’ensemble des municipalités de la MRC de la Matapédia d’un équipement de détection de fuites pour le réseau d’aqueduc municipal;

**Considérant** l’importance de connaître l’état de notre réseau d’aqueduc de la Ville de Causapscal qui s’étend sur plus de 10 kilomètres;

2021-06-143

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel;

1. De mandater le service de génie de la MRC pour la détection de fuite sur notre réseau d’aqueduc, pour les 5 prochaines années, sur 2 km de conduite linéaire, cela comprend;
  - a) La recherche d’information sur le réseau,
  - b) Écoute sur le terrain,
  - c) Une journée de travail de 7 heures pour le technicien de la MRC,

2. De coordonner la disponibilité de notre technicien pour accompagner celui de la MRC lors des travaux de détection;
3. D'assumer le paiement des honoraires professionnels du service du génie de la MRC, estimé à 700\$ en 2020, plus la détection de fuite au taux horaire de 62.90\$/heure le tout indexable;

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Mandat pour le ruisseau d'Anjou – MRC

**Considérant** l'état des infrastructures à l'exutoire de du secteur de l'unité Domrémy constaté par le service de génie de la MRC de la Matapédia;

**Considérant** la nécessité de faire une intervention pour protéger les propriétés riveraines;

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

2021-06-144

De mandater le service de génie de la MRC de la Matapédia de faire les relevés terrain et expertises nécessaire, pour permettre de proposer à la Ville de Causapsal des solutions temporaire et/ou permanente, sur la problématique du secteur en cause.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Demande de permis de lotissement rue Garon

**Considérant** que la Ville de Causapsal a accepté, par la résolution 2015-07-206, le projet de lotissement préparé par Bernard et Gaudreault pour Francis Lemieux et Marielle Dufour pour prolonger la rue Garon.

**Considérant** la demande pour des terrains de plus en plus grands;

**Considérant** que la Ville de Causapsal désire favoriser le développement de la Rue Garon;

2021-06-145

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter de modifier le plan original du lotissement du prolongement de la rue Garon, pour permettre la transformation de 4 terrains projetés en 2 grands terrains.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Autorisation de connexion aux réseaux – rue Garon – Brian Tremblay

2021-06-146

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'accepter la demande de M. Brian Tremblay, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, aux services de la Ville, située sur le prolongement de la rue Garon.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18- Autorisation de connexion aux réseaux – rue Garon – Jean-Michel Cyr

2021-06-147

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter la demande de M. Jean-Michel Cyr, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, aux services de la Ville, située sur le prolongement de la rue Garon

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 19- Autoriser une servitude de passage pour Michael Desrosiers – alimentation Hydro  
**Considérant** que la Ville de Causapscal a autorisé la construction de la résidence de M. Desrosiers sur le terrain situé au 11 Route du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> rang;  
2021-06-148 Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou d'accepter la demande de M. Michael Desrosiers, d'utiliser le fossé afin d'enfouir un câble pour son alimentation électrique conditionnel à ce que cette demande soit officialisée par une servitude notariée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 20- PIIA ville de Causapscal  
2021-06-149 Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel d'autoriser la demande, #DPDRL210127, de la Ville de Causapscal. Ces travaux concernent le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), impliquant la plantation de 18 arbres dans l'emprise de la Rue Du Parc.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 21- Dérogation mineure de ville de Causapscal  
**Considérant** que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);  
2021-06-150 Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL210127, de la Ville de Causapscal, de permettre que des arbres à haute tige soient implantés à moins de 1,20 m d'une ligne de terrain.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 22- Dérogation mineure de Yvan Tremblay  
**Considérant** que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);  
2021-06-151 Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL210093, de M. Yvan Tremblay, de permettre qu'une superficie au sol d'un bâtiment accessoire à aire ouverte excède 25 m<sup>2</sup>.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 23- Dérogation mineure de Jean-François Lapierre  
**Considérant** que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);  
2021-06-152 Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Bouchard, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL210088, de M. Jean-François Lapierre, de :  
- Permettre que le revêtement des murs extérieurs d'un bâtiment complémentaire soit en fibre de verre;

- Permettre que le revêtement de la toiture d'un bâtiment complémentaire soit en fibre de verre.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 24- Dérogation mineure de Réal Plante

**Considérant** que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

2021-06-153

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL210107, de M. Réal Plante, de :

- Permettre qu'une thermopompe pour bâtiment soit localisée en cours avant;
- Permettre qu'une thermopompe empiète dans la marge de recul avant.

Conditionnelle à la mise en place d'un aménagement paysager pour camoufler la présence de thermopompe normalement interdite.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 25- Adoption du règlement 261-21 modifiant le plan d'urbanisme

**Considérant qu'**un avis de motion a été donné à la réunion du conseil de la Ville de Causapscal à la séance du 3 mai 2021 et que la présentation du règlement a eu lieu à la même séance;

2021-06-154

**Considérant qu'**un avis public a été publié le 21 mai dans le feuillet municipal;

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le règlement 261-21 modifiant le plan d'urbanisme 72-2002.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 26- Avis de motion modifiant le règlement de zonage #262-21

Avis de motion

Avis de motion est donné par Mme Odile Roy, conseillère, voulant que soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 74-2002 de manière à :

- autoriser l'usage spécifique "serre à des fins d'éducation ou communautaire " dans la zone 164 P;
- autoriser la classe d'usage Habitation multifamiliale isolée dans les zones 139 Cp et 140 Cp, y établir à 12 le nombre maximum de logements et augmenter de 2 à 4 la hauteur maximale en étage des bâtiments;
- autoriser la location de résidence à court terme de type « Airbnb » sur l'ensemble du territoire;
- abroger le premier projet de règlement numéro 262-21 adopté le 3 mai dernier.

Cet avis de motion remplace celui donné le 3 mai dernier.

##### 27- Adoption du premier projet du règlement 262-21 modifiant le règlement de zonage

**ATTENDU** que la Ville de Causapscal est régie par la Loi sur les cités et villes et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** que le règlement de zonage numéro 74-2002 de la Ville de Causapscal a été adopté le 2 juillet 2002 et est entré en vigueur le 28 octobre 2002 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** que la municipalité désire autoriser certains projets nécessitant des modifications à son règlement de zonage;

**ATTENDU** que le premier projet de règlement 262-21 adopté le 3 mai dernier doit être abrogé et réadopté afin d'y insérer une disposition autorisant la location de résidence à court terme sur l'ensemble du territoire;

**En conséquence :**

2021-06-155

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard :

1. D'adopter le premier projet de règlement numéro 262-21 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. De publier un avis remplaçant celui publié suite à la séance du 3 mai dernier annonçant la possibilité aux citoyens concernés de transmettre leurs commentaires à l'égard de ce premier projet de règlement en remplacement de l'assemblée publique de consultation normalement prévue par la Loi, conformément à l'arrêté ministériel 2020-033.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

28- Adoption du règlement 263-21 modifiant le règlement 255-20 sur la gestion contractuelle

**Considérant qu'**un avis de motion a été donné à la réunion du conseil de la Ville de Causapscal à la séance spéciale du 17 mai 2021 et que la présentation du règlement a eu lieu à la même séance;

**Considérant qu'**un avis public a été publié le 20 mai dans le feuillet municipal;

2021-06-156

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter le règlement 263-21 modifiant le règlement 255-20 sur la gestion contractuelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

29- Mandataire pour vente pour taxes

2021-06-157

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de mandater le directeur général de la ville, comme représentant pour agir au nom de la ville lors de la vente pour taxe du 10 juin prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

30- Vente de la maison du 93 rue Giguère

2021-06-158

**Considérant que** l'appel fait, en septembre 2020, à la population de la municipalité de Causapscal pour vendre la propriété du 93, rue Giguère, n'a pas permis qu'une transaction se conclue;

**Considérant que** la Ville de Causapscal veut se départir de ce bâtiment et espère y voir de nouveaux résidents venir s'y installer;

**Considérant que** le conseil a reçu 2 offres pour cette vente en date de la présente réunion;

**Considérant que** la vente est conditionnelle à ce que la maison soit habitable et habitée dans un délai de 3 ans sans quoi la propriété reviendra la ville de Causapsal sans aucune compensation pour l'acquéreur;

**Considérant que** le notaire Giroux sera mandaté pour réaliser les documents légaux dans ce sens;

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy :

D'autoriser la vente de la propriété du 93, rue Giguère, et d'accepter l'offre de M. François Potvin, de l'entreprise Innovation Design du, 4748 rue des Ormes, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0, pour la somme de 5000\$;

D'autoriser le maire et le directeur général de la Ville de Causapsal à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 31- Nomination - officiers municipaux responsables en urbanisme

**Attendu** que la Ville de Causapsal a décrété par règlement qu'un officier municipal serait responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable ;

**Attendu** que la Ville de Causapsal et la MRC de La Matapédia ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia;

**Attendu** qu'en vertu de ladite entente intermunicipale la municipalité doit nommer par résolution les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable ;

##### **En conséquence :**

2021-06-159

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de nommer Karine-Julie Guénard, Mélissa Caron, Sébastien Gagné et Nicolas Lepage comme officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme municipaux et de tout autre règlement prévu à l'entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection et à signer tous les documents liés à ces règlements.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 32- Nomination d'un représentant au CA de l'OMH

**Considérant que** la Ville de Causapsal doit nommer un représentant pour siéger au CA de l'office d'habitation de la Matapédia;

**Considérant que** le conseil d'administration provisoire de l'OMH de La Matapédia est en place pour un maximum de six mois;

2021-06-160

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel de renommer le représentant actuel, Monsieur Renaud Valois comme représentant de la Ville de Causapsal pour siéger au CA de l'office d'habitation de la Matapédia.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

33- Demande d'appui pour le "Plan vert pour la forêt"

**Entendu que** les députés bloquistes Kristina Michaud et Maxime Blanchette-Joncas ont présenté, en compagnie du chef du Bloc Québécois Yves-François Blanchet, une vaste étude cumulant une série d'analyses régionales sur la maximisation du potentiel de la forêt québécoise et son potentiel de création de plus de 1300 emplois au Bas-St-Laurent et en Gaspésie, dans le cadre d'une relance verte.

**Entendu que** le Bloc Québécois demande qu'Ottawa soutienne le développement économique, énergétique et écologique de notre forêt, une ressource renouvelable et porteuse d'avenir.

**En conséquence :**

2021-06-161

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, que la Ville de Causapscal appuie Le Bloc Québécois pour les huit propositions au gouvernement fédéral suivantes:

1. Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement public qui favorise l'utilisation des produits du bois, notamment en établissant l'empreinte carbone comme critère d'octroi des contrats;
2. Accroître les budgets de recherche fondamentale et développement attribués à la filière forestière, notamment en matière de bioproduits, de construction et de pratiques forestières durables;
3. Soutenir l'émergence de nouveaux produits à forts potentiels issus de la forêt comme les bioplastiques, les produits biochimiques et les biocarburants;
4. Développer une chaîne de valeur au Canada pour transformer davantage les ressources forestières en bioproduits au niveau de la seconde et troisième transformation;
5. Soutenir la diversification des marchés d'exportations de nos produits forestiers et s'assurer que les programmes d'aide bénéficient équitablement à toutes les provinces et au Québec;
6. Rendre plus flexibles les programmes fédéraux déjà existants, notamment pour permettre aux plus petits joueurs d'avoir accès à du financement;
7. Identifier les moyens d'accroître la productivité de la croissance annuelle des forêts du Québec;
8. Que le gouvernement fédéral profite de l'arrivée de la nouvelle administration à la Maison-Blanche afin d'obtenir une pleine exemption de tout tarif sur les exportations de bois d'œuvre québécois à destination des États-Unis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

34- NO-PARKING - Rue Belzile

2021-06-162

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser l'installation d'un espace de non-stationnement dans la rue Belzile, en face du numéro civique 79.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

35- Soumission 2021 pour les ornements de fleurs 2021 – Bélanger-Paysagiste

2021-06-163

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter les soumissions de Bélanger paysagiste pour l'entretien des ornements pour l'année 2021 et de la pose d'une haie dans le secteur de l'Église.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 36- Dons

Pas de don

### 37- Affaires nouvelles

#### 37.1 Octroi du projet d'achat d'un camion de déneigement

**Considérant** les besoins en véhicules de déneigement de la Ville de Causapscal;

**Considérant** que l'un des camions attitrés au déneigement occasionne des coûts trop importants, le rendant non viable;

**Considérant** que suite à une demande de soumission sur SEAO, un seul soumissionnaire a déposé une offre conforme;

2021-06-164

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

D'octroyer la fourniture d'un camion avec son équipement de déneigement à l'entreprise Centre du Camion J.L. Inc., pour la somme de 356 031.59 \$, comprenant les garanties et les taxes;

D'accepter l'offre de rachat du vieux camion de la Ville;

Le tout conditionnel à l'obtention des autorisations, par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) pour le règlement d'emprunt;

D'autoriser le directeur général de la Ville à signer tout document donnant effet à la présente.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 37.2 Pandémie – déconfinement

**Considérant** les mesures de déconfinement annoncées par le gouvernement du Québec;

2021-06-165

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser l'ouverture de l'hôtel de ville aux citoyens et d'accepter le retour aux séances publiques du conseil de Ville, tout en respectant les mesures de distanciation de deux mètres et le port du masque de procédure comme demande la santé publique et la CNESST.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 37.3 Participation à la vente des surplus des Pompiers

**Considérant que** par suite de la fermeture de deux casernes de pompiers dans la MRC de la Matapédia, des surplus de matériel et de véhicules sont offerts aux municipalités du territoire;

2021-06-166

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le directeur général à participer au tirage au sort pour la vente des équipements annoncés, pour une somme maximum de 5 500 \$.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-06-167 37.4 Systeme de son pour le conseil  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser l'achat d'un système de son pour la salle du conseil de la Ville de Causapscal pour la somme de 3 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2021-06-168 37.5 Dos d'âne pour la rue Saint-Denis  
**Considérant** une pétition, signer par les résidents de la Rue Saint-Denis déposée à l'Hôtel de Ville de Causapscal;  
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accéder à la demande des citoyens en demandant qu'un dos d'âne soit installé dans cette rue dans le but de faire diminuer la vitesse des véhicules.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2021-06-169 37.6 Relation avec les autochtones  
**CONSIDÉRANT** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;  
**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;  
**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;  
**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;  
**En conséquence :**  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel :  
**QUE** la Ville de Causapscal joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;  
**QUE** la Ville de Causapscal salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;  
**QUE** la Ville de Causapscal exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;  
**QUE** copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier

ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

38- Correspondance

La correspondance est lue.

39- Période de questions

Pas de questions

40- Levée de la séance

2021-06-170

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, de lever la séance.

---

André Fournier, Maire

---

Laval Robichaud, Directeur général et  
Secrétaire-trésorier